



MUTATIONS INTRA 2020



Destruction du paritarisme → Comment, pourquoi ?

mouvement stratégique
 académique
 stratégie postes postes scolaire
 2020 intra mouvement
 vacants carte scolaire vacants
 mesures
 mutation
 académique

La **Loi de Transformation de la Fonction Publique** votée le 6 août 2018, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales représentatives, acte des régressions historiques :

- Dès cette année Suppression des instances et du rôle des élu.es concernant la mobilité.
- L'année prochaine pour suppression des instances et du rôle des élu.es es concernant les carrières.
- En 2022, suppression des CHSCT (fusion avec CT)
- En parallèle → développement du recours au contrat de droit privé et à la gestion individuelle.

La suppression des instances et du rôle des élu.es c'est donc :

- laisser l'administration prendre seule les décisions concernant la carrière les personnels.
- Organiser l'opacité
- Accroître le risque de décisions qui ne respectent pas l'égalité de traitement des demandes
- favoriser les passes droits
- Précariser les personnels

Concrètement, Quels changements ?

Dorénavant les élu.es ne disposent plus d'aucun document officiel qui leur permettait précédemment de vérifier que chaque collègue était respecté dans ses droits dans le cadre de l'intérêt général.

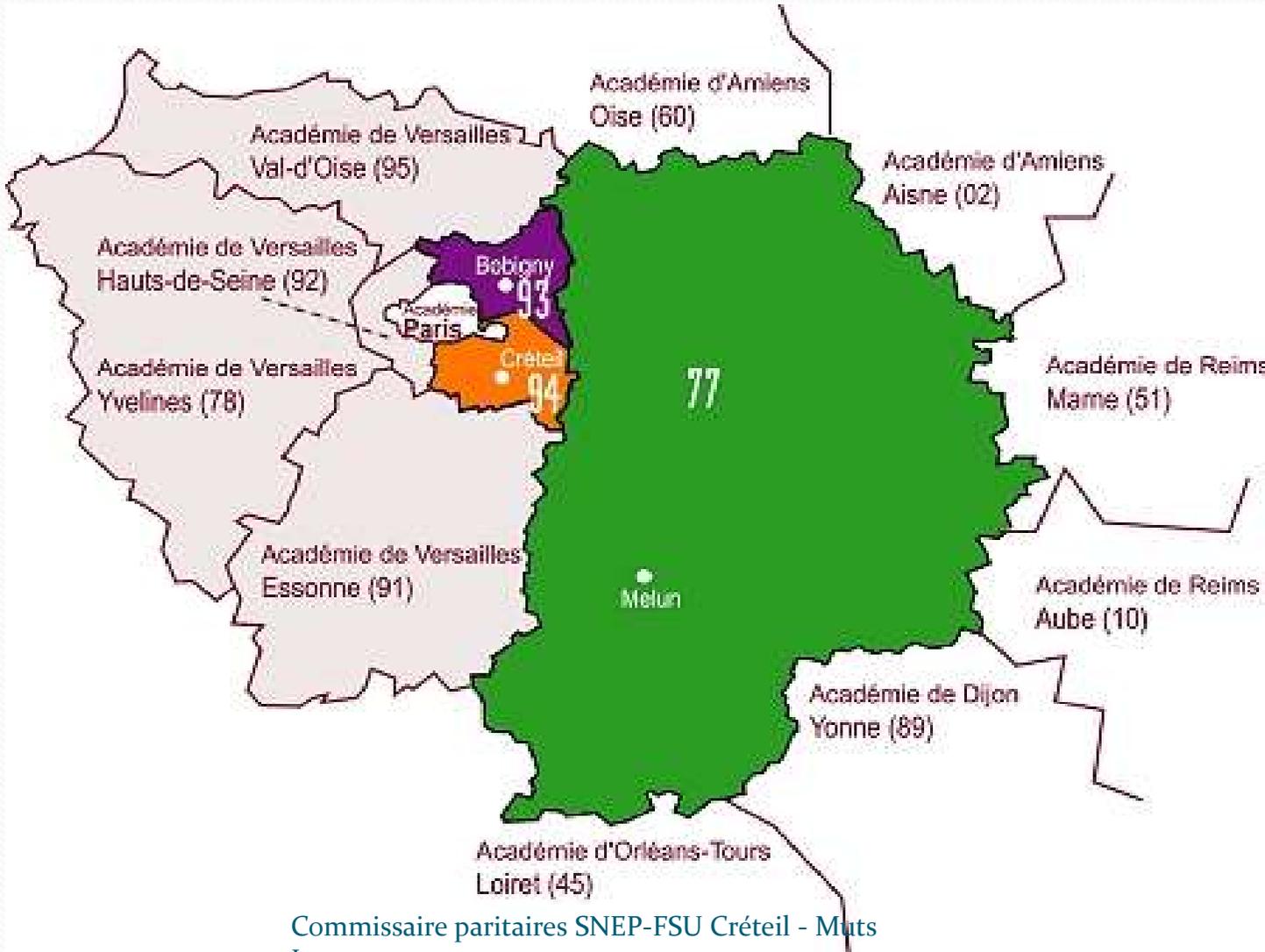
En conséquence :

- 1. Les élu.es ne peuvent plus vérifier les vœux et barèmes** lors de GT dans lequel ils faisaient pourtant corriger de nombreuses erreurs. il convient donc, pour chaque demandeur :
 1. De s'assurer que ses vœux et barèmes sont conformes. Affichage sur I-Prof **Du 05 mai au 19 mai 2020** ce qui constitue la période de contestation de 2 semaines.
 2. de contacter le corpo-creteil@snefpsu.net pour se faire aider dans ses démarches avec l'administration et pour faire corriger les erreurs le cas échéant.
 3. D'adresser, avant la clôture du serveur, par courrier postal au SNEP-FSU Créteil la fiche de suivi et de mandatement accompagné d'une copie intégrale papier du dossier de mutation (confirmation de demande accompagnée des pièces justificatives numérotées). C'est une démarche primordiale que chaque demandeur doit effectuer individuellement.

2. **Les élu.es ne peuvent plus étudier les affectations** lors de Formation Paritaire Mixte : c'est l'administration seule qui prononce les mutations à l'Inter et à l'Intra sans que nous puissions opérer de contrôle de conformité sur ces décisions et assurer l'amélioration du mouvement.
 1. Alors que nous faisons corriger de nombreuses erreurs (40 dossiers à l'inter pour autant de corrections et 59 dossiers à l'intra qui ont permis la correction de 32 barèmes et l'amélioration de 27 rangs d'affectation), nous ne pourrons plus garantir l'optimisation et la conformité des décisions d'affectation.
 2. Alors que nous obtenions des calibrages supplémentaires (nombre d'entrées en académie) en séance il n'y aura plus d'ajustement et de créations supplémentaires de postes.
 3. Alors que nous révélions chaque années des postes cachés, il y aura plus d'opacité .

3. Les résultats seront annoncés le 12 juin 2020 à partir de 14h. Cette annonce marque le début de la période de demande de révision d'affectation (5 jours)
 1. Il est donc impératif de ne formuler que des vœux que l'on souhaite réellement obtenir
 2. Si vous n'êtes satisfait sur aucun vœu, il faudra que votre éventuels recours soit porté par un représentant syndical du SNEP-FSU dûment mandaté par le demandeur de mutation (cf fiche de suivi et mandatement). C'est ainsi le seul moment de la procédure de mutation qui donne droit aux organisations syndicales d'intervenir.

L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL



Commissaire paritaires SNEP-FSU Créteil - Muts
Intra 2020

L'académie de Créteil se caractérise par des territoires fortement contrastés avec des zones urbaines, des villes nouvelles et des zones rurales notamment dans le sud et l'est de la Seine-et-Marne. 3 départements très divers qui se distinguent par la présence de sites culturels et de pratiques sportives ainsi que de lieux de loisirs emblématiques.

	Superficie (km ²)	Nombre de communes	Population*	Densité (hab./km ²)
Seine-et-Marne	5 915	514	1 361 739	230
Seine-Saint-Denis	236	40	1 545 357	6 548
Val-de-Marne	245	47	1 348 290	5 503
Académie de Créteil	6 396	601	4 255 386	665

- 1 million d'élèves, étudiants et apprentis dont 400 000 dans le second degré
- 360 collèges, 3 Eréa et 168 lycées
- + de 31 000 enseignants
- Une académie jeune et solidaire mais aussi une académie de formation puisque la majorité des enseignants y ont débuté leur carrière
- Vie culturelles riche renforcée par la proximité avec Paris

STATISTIQUES MOUVEMENT INTRA

- Pour les stagiaires:
 - 21% arrivent sur poste fixe
 - 50 % en ZR
 - 25% en extension (très majoritairement en seine saint Denis)D'où l'intérêt d'intégrer la stratégie d'agencement des vœux que l'ont vous proposera
- Pour les titulaires
 - 53% obtiennent un poste fixe (72 collègues)
 - 46% restent sur leurs affectation (63 collègues)
 - Moins de 1% deviennent TZR (6 collègues)De manière général 25% des candidats obtiennent leur vœu 1, 36% un de leur 3 premiers vœux et 16% sont mutés en extension (Dont la quasi-totalité est des stagiaires).
- Pour les TZR demandeurs de mutation
 - 30% obtiennent une stabilisation sur poste
 - 30% obtiennent un poste fixe

Les barres d'entrée

BARRES d'ENTRÉE **INTRA 2018**

ACADÉMIE de : CRETEIL

Département	En établissement	En ZR
77	14.0 - 21/05/1991	14.0 - 13/12/1995
93	64.0 - 06/12/1995	14.0 - 11/12/1996
94	14.0 - 16/01/1990	14.0 - 25/06/1995

BARRES d'ENTRÉE **INTRA 2019**

ACADÉMIE de : CRETEIL

Département	En établissement	En ZR
77	14 – 06/06/1995	14 – 19/08/1997
93	34 -11/06/1996	14 – 10/05/1996
94	34 – 12/04/1995	14 – 06/01/1997

Statistiques Mouvement Intra

2018-2019

1- ETATS DES LIEUX

□ Entrants

- 218 (237 cette année) entrants pour 216 (163 cette année) départs
- Dont 196 Stagiaires et 22 titulaires

□ Nombre de postes libérés

- 91 dans le 93 (dont 9 ZR)
- 70 dans le 94 (dont 11 ZR)
- 57 dans le 77 (7 ZR)

TOTAL = 218 dont 27 ZR

REPARTITION STAGIAIRES BONIF

114 stagiaires n'ont pas la bonif
82 ont la bonification
SOIT 40%

REPARTITION des STAGIAIRES par AGE

1^{er} Quintile : Du ∞ / ∞ / ∞ au 22/12/1993

2^{ème} Quintile : Du 01/01/1994 au 25/01/1995

3^{ème} Quintile : Du 26/01/1995 au 26/08/1995

4^{ème} Quintile : Du 03/09/1995 au 13/04/1996

5^{ème} Quintile : Du 20/04/1996 au 19/08/1997

2- Répartitions des postes Libérés 2019-2019

Seine St Denis (93)	91	42%	Val De Marne(94)	70	32%
GEO 1 zone St Denis	36	40%	GEO 1 zone Vitry-sur-Seine	20	29%
GEO 2 zone Bobigny	19	20%	GEO 2 zone Créteil	21	30%
GEO 3 zone Neuilly s/Marne	15	16%	GEO 3 zone Champigny sur Marne	10	14%
GEO 4 zone Sevran	12	14%	GEO 4 zone Sucy en Brie	8	11%
1 Zone de remplacements ZR	9	10%	1 Zone de remplacements ZR	11	15%

Seine Et Marne(77)	57	26%
13 zones Géo	50	82%
6 Zones de remplacements ZR	7	12%

CALENDRIER

CALENDRIER



SAISIE DES VOEUX

La saisie des demandes de mutation a débuté le **13 Mars 12h** et se terminera le **27 mars 14h**

CONFIRMATIONS de vœux et préférences TZR
Elles seront éditées **le 30 mars 2020**
Elles doivent être renvoyées **jusqu'au 3 avril 2020**
avec les pièces justificatives

- Si erreur corriger en **rouge**
- Attention date limite de demande au titre du handicap

- établissement d'affectation
- établissement de rattachement pour les TZR, ATP,
- à l'adresse personnelle (mail académique)



Ne vous fiez pas à votre barème indiqué lors de la saisie de vos vœux. Il correspond uniquement à votre saisie sans aucune vérification du rectorat

Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Du **6 avril au 4 mai 2020**

→ Lundi 3 mai date limite de demande tardive

AFFICHAGE DU PRE-BAREME et des vœux
Sur IPROF du **5 mai au 19 Mai**

→ Il est IMPERATIF de prendre connaissance du barème retenu par le rectorat car seul moment pour contester. En cas de désaccord contacter nous pour analyser le problème et si besoin contester par écrit auprès du rectorat ce.dpe6@ac-creteil.fr et mettez-nous en copie corpo-creteil@snepfsu.net

PÉRIODE DE CONTESTATION BARÈME
Du **5 au 19 Mai**
demande écrite et motivée par mail à mvt2020@ac-creteil.fr

→ 19 mai date limite de demandes de modifications ou d'annulation de demandes de mutation.

2nd AFFICHAGE SIAM BAREME
Du **26 mai au 02 juin**

PHASE D'AJUSTEMENT TZR
Du **6 au 7 juillet 2020**

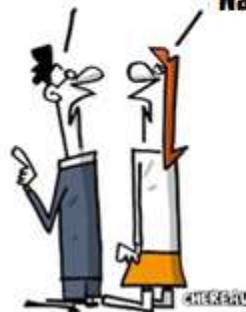
AFFECTATION DEFINITIVE
Du **12 juin 14h00**

DEMANDE DE REVISION D'AFFECTATION
Du **12 au 17 juin 2020 (14h) – 5 motifs recevables**

BAREME



On a acheté
un Pollock ?



Non ! C'est le
système de points
dans l'Education
Nationale

BAREME

BAREMES FIXES	Ancienneté service	7x échelon (au 31 Aout 2019 par promotion ou au 1 ^{er} septembre par reclassement) 14 pts mini + HC 56pts (63pts agrégé) /Cl Ex 77pts	
	Ancienneté poste	20 pts / an et 50 points par tranche de 4 ans consécutifs (+10pts si service national juste avant titularisation)	
	Ancienneté TZR	20pts / an cumulable avec l'ancienneté poste	
	Agrégés	90pts vœux Lycées	

SITUATION FAMILIALE	Rapprochement Conjoint ou APC	150,2 pts (sur DPT, ACA, ZRD, ZRA) 50,2 pts (sur COM, GEO, ZRE)						
	Séparation	Si en activité alors		Si en dispo ou congé parental alors				
		1 20	2 60	3 100	4 130	1 10	2 30	3 50
	Parent Isolé	150 pts (sur DPT, ACA, ZRD, ZRA) 50 pts (sur COM, GEO, ZRE)						
Enfants	50 pts / enfant (rapprochement de conjoint ; Parent Isolé)							

SITUATION De Santé	Priorité handicap	1000 pts Sur dossier adressé au Médecin conseiller technique du recteur 100 pts Bénéficiaire d'une RQTH
-----------------------	-------------------	---

CHOIX PERSO	Demande REP +	20 points (sur le vœu Etablissement) / 500 pts pour TZR en stab
	Stabilisation TZR	50 points (UNIQUEMENT SUR LE VOEU « TOUT POSTE DANS DEPARTEMENT D'AFFECTATION ») 75 points (UNIQUEMENT SUR LE VOEU ETAB D'AFFECTATION SI AU MOINS UN MI-TEMPS SUR UN AN OU TEMPS COMPLET SUR 6 MOIS)
	Vœu Préférentiel	20 points/ans (sur le vœu GEO et DPT) dès la 2ème expression consécutive du même 1er vœu large, plafonné à 100 pts.

Cas particuliers



particularité	Changement de discipline	1000 pts sur Dpt ou Aca de l'ancienne discipline
	Sportif de Haut niveau	50 pts / année successive pendant 4 ans
	Mesure de carte scolaire	1500 pts ETB, COM, DPT, ACA Correspondant à l'ancienne affectation formulés dans cet ordre
réintégration	Suite a congé de longue durée ou détachement Ministériel	1000 pts DPT, ACA correspondant à l'affectation précédente RD, ZRA : si l'agent était TZR
	Suite Dispo	1000 pts sur Département et Acad 20pts sur ETB et COM
	Suite a congé parental	1000 pts sur Département et Acad 20pts sur ETB et COM
	Sortant de PACD /PALD	1000 pts ETB correspondant à la dernière affectation, COM correspondante, DPT correspondant, ACA, ZRE, ZRD, ZRA
Stagiaires	Ex contractuel	<ul style="list-style-type: none"> 100 pts pour l'échelon 1 à 3 120 pts pour l'échelon 4 140 pts pour l'échelon 5 et + Sur 1 ^{er} Vœu large (Si OK à l'inter)
	Bonif Entrée Dans le Métier	20 points (UNIQUEMENT SUR LE PREMIER VŒU LARGE NON RESTRICTIF) JOUABLE UNE FOIS PENDANT 3 MOUVEMENTS
	Stagiaire Ex-Titulaire enseignant	1000 pts sur Département et Acad de l'ancienne affectation
	Stagiaire Ex – Titulaire Non enseignant	1000 pts sur Département et Acad de l'ancienne affectation

Education Prioritaire



LES DISPOSITIFS

2 DISPOSITIFS

POLITIQUE DE LA VILLE

REP+, REP

Politique interministérielle
(logement, social, éducation,
santé, etc.)

Purement Education Nationale

**AVANTAGES MUTATIONS
INTER & INTRA**

**REP + :
Pondération et 2500€ année
REP: 1750€ année
+ AVANTAGES MUTATIONS**

POINTS EDUCATION PRIORITAIRE

! AU BOUT DE 5 ANS EFFECTIFS ET CONTINUS !

MOUVEMENT INTRA CRETEIL		MOUVEMENT INTER	
REP+	250 pts	REP+ et/ou Politique de la ville	400 pts
Politique de la ville	150 pts	Que REP	200 pts
Que REP	120pts	Rien	0pts
Plus rien	0pts		

Dispositif transitoire pour les lycées EX APV
Dernière année

- 1 an **10 pts**
- 2 ans **30 pts**
- 3 ans **50 pts**
- 4 ans **70 pts**
- 5 et 6 ans **100 pts**
- 7 ans **120 pts**
- 8 ans **150 pts**

Pour les TPD : Exercice en continu dans le même établissement.

Pour les TZR : Exercice sans discontinuité dans un établissement classé quelque soit l'établissement

NOUVEAUTE 2020 : Les personnels qui ne sont pas en position d'activité doivent avoir exercé dans le même établissement sans avoir changé d'affectation au 1er septembre 2019



PIECES JUSTIFICATIVES

« Toute fausse déclaration ou pièce justificative, identifiée(s) même postérieurement à la réunion des instances paritaires, entraînera la perte du bénéfice de la mutation obtenue et d'éventuelles poursuites disciplinaires pour manquement au devoir de probité. » BO 9/11/2017

Toutes les situations ouvrant droit à bonification doivent être justifiées par des pièces récentes (datant de 2019 au moins) jointes au formulaire de confirmation ou au dossier papier (n'oubliez pas de cocher les pièces fournies sur la liste figurant sur ces documents). **Attention, l rectorat ne réclament aucune pièce manquante.** Si vous ne disposez pas encore de pièces justifiant des **situations nouvelles** (nouveau travail du conjoint par exemple), signalez sur le formulaire qu'elles seront envoyées ultérieurement.

BONIFICATIONS FAMILIALES

1) « Conjoint » (au 31/08/2019) ; **pour rapprochement de conjoint (RC) et mutation simultanée (MS)**

Marié(e) : photocopie du livret de famille.

Pacsé(e) : justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens d'un PACS auquel doit être joint un extrait d'acte de naissance obligatoirement délivré postérieurement au 31 août 2019 ou toute pièce permettant d'attester de la non dissolution du PACS à cette date et portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du PACS.

Non marié(e), pacsé(e), ayant un enfant reconnu par les deux parents :

- extrait de l'acte de naissance mentionnant la date de reconnaissance, ou photocopie complète du livret de famille ;
- certificat de grossesse **et** attestation officielle de reconnaissance anticipée par les deux parents, datés au plus tard du 31 décembre 2019 pour les enfants à naître ;
- dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté.

2) Activité et résidence professionnelles du conjoint pour RC

- Attestation **récente** de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle du conjoint (CDI, CDD, sur la base des bulletins de salaire ou chèques emploi-service, immatriculation au registre du commerce ou au répertoire des métiers...) ; inutile si le conjoint est agent de l'Éducation nationale.
- En cas de chômage, fournir **en supplément** des pièces ci-dessus, une attestation **récente** de l'inscription à Pôle emploi **et** une attestation de la dernière activité professionnelle interrompue **après le 31 août 2017**.
- Pour les formations professionnelles, d'ATER, de moniteur, de doctorant contractuel : copie du contrat précisant la date d'entrée en vigueur de celui-ci, le lieu et la durée ainsi que les bulletins de salaire correspondants.

- Chefs d'entreprise, commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... : attestation d'immatriculation au registre du commerce ou répertoire des métiers **et** toute pièce attestant de la réalité de l'activité et de son lieu d'exercice effectif (chiffre d'affaires, bail, preuve d'achat de matériel professionnel...).
- Pour les formations professionnelles d'au moins 6 mois : copie du contrat d'engagement précisant la date de début de la formation, la durée accompagnée d'une copie des bulletins de salaire correspondants.
- Étudiants engagés dans un cursus de trois années dans un organisme de formation recrutant uniquement sur concours : toutes pièces délivrées par l'établissement (attestation d'inscription...).

Cas particulier de la promesse unilatérale de contrat de travail (promesse d'embauche) : elle devra comporter le lieu de travail, l'emploi proposé (avec définition du poste), la date d'entrée en fonction envisagée et la rémunération.

3) Domicile : pour RC sur résidence privée

- (en plus de A), facture d'électricité, quittance de loyer, copie du bail...

4) Séparation : pour RC, vous devez fournir :

- si vous n'avez pas participé au mouvement 2019, les attestations de travail du conjoint justifiant une séparation d'au moins six mois pour **toutes** les années à prendre en compte ;
- si vous avez participé au mouvement 2019, vous conservez le bénéfice des années validées lors de ce mouvement (seule l'année 2019-2020 est à justifier).

5) Enfants de moins de 18 ans au 31 août 2020 : pour RC, APC, PI

Un enfant est à charge dès lors qu'il réside habituellement au domicile d'un des deux parents et que celui-ci assure financièrement son entretien sans qu'il soit nécessaire de justifier d'un lien de parenté. Il doit être déclaré au foyer fiscal de l'agent et avoir moins de 18 ans au 31 août 2020. L'enfant à naître est considéré comme enfant à charge.

- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Certificat de grossesse, délivré au plus tard le 31 décembre 2019 (voir aussi ❶).
- Dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté.

6) Autorité parentale conjointe (APC)

- Décisions de justice et/ou justificatifs des modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement des enfants.
- Toutes pièces justificatives liées à l'activité professionnelle de l'autre parent ou certificat de scolarité de l'enfant et toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre parent détenteur de l'APC.

7) Parent isolé (PI) :

toute pièce attestant de l'autorité parentale unique et toute pièce justifiant que la demande améliorera les conditions de vie de l'enfant (facilité de garde, proximité de la famille...).

Autres Situations

- Affectation actuelle par **mesure de carte scolaire** : arrêté(s) de mesure de carte scolaire.
- **Réintégrations** : arrêté justifiant le dernier poste et toute pièce précisant la situation administrative actuelle (arrêté de détachement, de mise en disponibilité...).
- **Fonctionnaire titulaire avant réussite au concours ou changement de corps par liste d'aptitude** : dernier arrêté d'affectation et justificatif du classement.
- **Stagiaires** : demande écrite pour la bonification de 10 points.
- **Les stagiaires ex-non-titulaires, ex-AED** : un état des services.
- **Les stagiaires ex-EAP** : le contrat d'EAP.
- **Ex-stagiaires en 2017-2018 ou 2018-2019 qui n'ont pas encore utilisé la bonification de 10 points** : arrêté ministériel dans le second degré de l'Éducation nationale
- **Stagiaire en Corse** : état des services, si ex-contractuel en Corse (voir p. 13).
- Agent demandant la prise en compte du **CIMM** pour un DOM ou Mayotte : tout document permettant d'apporter la preuve de la détermination de leur CIMM (voir annexe II de la note de service).

FONCTIONNEMENT DES MUTATIONS



Commissaire paritaires SNEP-FSU Créteil - Muts
Intra 2020

LOGIQUE MUTATION

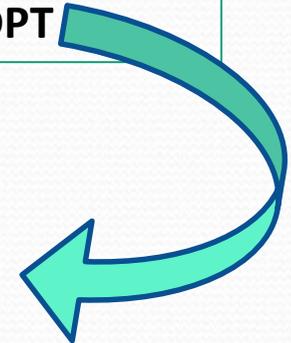
94
70 postes



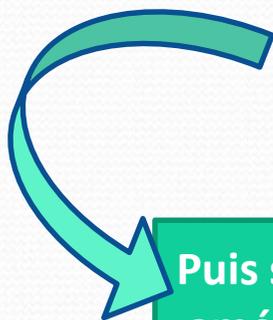
L'algorithme va affecter sur ce DPT les 70 plus gros barèmes demandant le 94 et ce quel que soit leur type de vœu (ETAB, COM, GEO, DPT) puis enlève ceux qui auraient obtenu des vœux de meilleur rang



Le dernier rentré fait la barre du DPT



Une fois entré, si vous êtes affecté sur un vœu LARGE, il va chercher à vous satisfaire sur l'un de vos vœux indicatifs. C'est-à-dire un des vœux précédemment fait mais qui n'a pu être satisfait directement

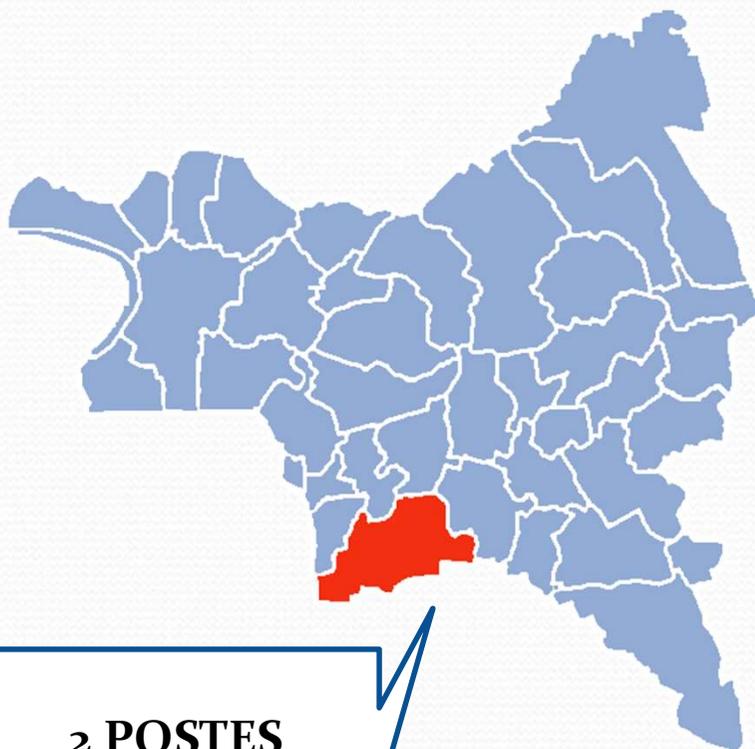


Puis si c'est possible pour améliorer : permutation Intra dept 94



C'est-à-dire l'affectation sur le poste d'un collègue déjà en poste dans le département, qui obtient ainsi un vœux de meilleur rang

CAS PRATIQUE



**2 POSTES
VACANTS:**

- CLG A
- CLG B

VCEU PAUL (06/12/1993)

CLG A	14
COMMUNE MONTREUIL	34

VCEU VALERIE (11/09/1992)

COMMUNE MONTREUIL	34
-------------------	----

VCEU LUCILE (12/03/1987)

CLG A	24
CLG B	24

CLG A CLASSEMENT DEMANDES			CLG B CLASSEMENT DEMANDES		
VALERIE	34	COM	VALERIE	34	COM
PAUL	34	COM	PAUL	34	COM
LUCILE	24	ETAB	LUCILE	24	ETAB



AFFECTATIONS DEFINITIVES

PAUL sera affecté au CLG A par son vœu 2 avec 34 points (mais artificiellement par son vœu 1 à 14 pts)

VALERIE sera affectée au CLG B par son vœu 1 avec 34 points

LUCILE n'obtiendra pas de mutation

Seule possibilité pour LUCILE d'avoir un poste dans l'un des 2 collèges de Montreuil demandés est un mouvement en « Intra-dep » qui permettrait à Valérie d'obtenir le collège C de Montreuil de Lucille qui serait alors affecté au collège B malgré un barème insuffisant car elle libère son poste

LES VOEUX

25 VOEUX, qui peuvent être :

1. Des établissements notés **ETAB**
2. Des communes notées **COM**
3. Des groupements de communes notés **GEO**
4. Des départements notés **DPT**
5. Des Zones de remplacements notés **ZR**

Le barème dépend du type de vœu que vous aurez formulé. La règle générale étant que plus le vœu est précis, moins il est bonifié (sauf exception des 90 pts d'agrégé sur tous les vœux lycée)

**ATTENTION certaines bonifications ne s'appliquent que pour un vœu tout poste.
VOUS NE POUVEZ DONC EMETTRE DES RESTRICTIONS
(Exemple: que des lycées dans la COMMUNE)**

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !!!

POSTES LIBÉRÉS À L'INTER 2020



RNE	Type	Etab	commune	nombre	RNE	Type	Etab	commune	nombre
0770024H	CLG	LA ROCHEFOUCAULD	LA FERTE SOUS JOUARRE 1	1	0931388D	SEP	LYCEE APPLICATION ENNA 1	ST DENIS	1
0770040A	CLG	RENE BARTHELEMY	LANGIS	1	0931433C	CLG	DESCARTES 1	LE BLANC MESNIL	1
0770924L	LYC	DE COULOMMIERS	COULOMMIERS	1	0931434D	CLG	CLAUDE DEBUSSY 1	AULNAY SOUS BOIS	1
0770942F	LYC	THIBAUT DE CHAMPAGNE 1	PROVINS	1	0931448U	CLG	PAUL ELUARD 1	MONTREUIL	1
0771174H	CLG	PIERRE DE MONTEREAU 1	MONTEREAU FAULT YONNE	1	0931485J	CLG	GEORGES BRAQUE 2	NEUILLY SUR MARNE	2
0771337K	CLG	ELSA TRIOLET 1	LE MEE SUR SEINE	1	0931489N	CLG	FEDERICO GARCIA LORCA 1	ST DENIS	1
0771339M	CLG	PIERRE BROSSOLETTE 1	MELUN	1	0931546A	CLG	JEAN JAURES 1	MONTFERMEIL	1
0771475K	CLG	LES AULNES 1	COMBS LA VILLE	1	0931607S	CLG	JEAN JAURES 2	VILLEPINTE	2
0771517F	CLG	FRANCOIS VILLON 1	ST FARGEAU PONTHIERRY	1	0931612X	CLG	JEAN ZAY 2	BONDY	2
0771518G	CLG	LOUIS ARMAND 1	SAVIGNY LE TEMPLE	1	0931710D	CLG	OLYMP DE GOUGES 1	NOISY LE SEC	1
0771615M	CLG	GEORGES BRASSENS 1	ST MARD	1	0931713G	CLG	LAVOISIER 1	PANTIN	1
0771621U	CLG	HONORE DE BALZAC 1	NEMOURS	1	0931739K	LP J	EAN MOULIN 1	ROSNY SOUS BOIS	1
0771760V	CLG	MADAME DE LA FAYETTE 1	COULOMMIERS	1	0931788N	CLG	HENRI SELLIER 2	BONDY	2
0772126T	CLG	ROBERT BURON 1	NANDY	1	0932026K	LYC	ALFRED NOBEL 1	CLICHY SOUS BOIS	1
0772226B	CLG	JACQUES-YVES COUSTEAU 1	BUSSY ST GEORGES	1	0932030B	LYC	MAURICE UTRILLO 1	STAINS	1
0772243V	LYC	CAMILLE CLAUDEL 1	PONTAULT COMBAULT	1	0932267J	LYC	LIBERTE 1	ROMAINVILLE	1
0772244W	LP A	NTONIN CAREME 1	SAVIGNY LE TEMPLE	1	0932301W	CLG	HENRI IV 1	VAUJOURS	1
0772293Z	CLG	MARIE LAURENCIN 1	OZOIR LA FERRIERE	1	0932311G	CLG	THEODORE MONOD 1	GAGNY	1
0930116W	LYC	HENRI WALLON 1	AUBERVILLIERS	1	0932334G	CLG	LUCIE AUBRAC 1	VILLETANEUSE	1
0930119Z	LYC	EUGENE DELACROIX 3	DRANCY	3	0932579Y	CLG	CESARIA EVORA 2	MONTREUIL	2
0930121B	LYC	JEAN JAURES 1	MONTREUIL	1	0932580Z	CLG	JACQUELINE DE ROMILLY 1	LE BLANC MESNIL	1
0930128J	LP D	ENIS PAPIN 1	LA COURNEUVE	1	0932667U	LYC	ANGELA DAVIS 1	ST DENIS	1
0930623X	CLG	JEAN MOULIN 1	NEUILLY PLAISANCE	1	0932694Y	CLG	GISELE HALIMI 1	AUBERVILLIERS	1
0930859D	CLG	GERARD PHILIPPE 1	AULNAY SOUS BOIS	1	0940031Y	CLG	VICTOR HUGO 1	CRETEIL	1
0930891N	CLG	VICTOR HUGO 1	AULNAY SOUS BOIS	1	0940042K	CLG	ADOLPHE CHERIOUX 1	VITRY SUR SEINE	1
0930897V	CLG	PAUL PAINLEVE 1	SEVRAN	1	0940071S	CLG	LIBERTE 2	CHEVILLY LARUE	2
0931005M	CLG	PIERRE CURIE 2	BONDY	2	0940114N	LYC	ANTOINE DE SAINT EXUPERY 1	CRETEIL	1
0931143M	CLG	JEAN JAURES 2	ST OUEN	2	0940134K	LP V	AL DE BIEVRE 1	GENTILLY	1
0931144N	CLG	MICHELET 1	ST OUEN	1	0940516A	CLG	FREDERIC ET IRENE JOLIOT CURIE	FONTENAY SOUS BOIS	1
0931148T	CLG	GEORGES POLITZER 1	LA COURNEUVE	1	0940551N	CLG	EUGENE CHEVREUL 1	L HAY LES ROSES	1
0931151W	CLG	JEAN MOULIN 2	MONTREUIL	2	0940625U	CLG	PIERRE ET MARIE CURIE 1	VILLIERS SUR MARNE	1
0931185H	CLG	GABRIEL PERI 1	AUBERVILLIERS	1	0940786U	CLG	LUCIE AUBRAC 1	CHAMPIGNY SUR MARNE	1
0931190N	CLG	EVARISTE GALOIS 1	SEVRAN	1	0940791Z	CLG	PIERRE BROSSOLETTE 1	VILLENEUVE ST GEORGES	1
0931195U	CLG	AUGUSTE DELAUNE 1	BOBIGNY	1	0941019X	SEP	LYCEE EDOUARD BRANLY 1	CRETEIL	1
0931198X	LP A	LFRED COSTES 2	BOBIGNY	2	0941022A	CLG	LEON BLUM 2	ALFORTVILLE	2
0931201A	CLG	PAUL BERT 1	DRANCY	1	0941033M	CLG	JEAN PERRIN 1	VITRY SUR SEINE	1
0931202B	CLG	LIBERTE 1	DRANCY	1	0941034N	CLG	JOSEPH LAKANAL 1	VITRY SUR SEINE	1
0931206F	CLG	JEAN VILAR 1	VILLETANEUSE	1	0941042X	CLG	DORVAL 1	ORLY	1
0931207G	CLG	EVARISTE GALOIS 1	EPINAY SUR SEINE	1	0941090Z	CLG	VICTOR DURUY 1	FONTENAY SOUS BOIS	1
0931209J	CLG	GEORGES POLITZER 1	MONTREUIL	1	0941099J	CLG	ROSA PARKS 1	GENTILLY	1
0931212M	CLG	LENAIN DE TILLEMONT 2	MONTREUIL	2	0941103N	CLG	JEAN MACE 1	VILLENEUVE LE ROI	1
0931216S	CLG	JEAN JAURES 1	PANTIN	1	0941220R	CLG	FRANCOIS RABELAIS 2	ST MAUR DES FOSSES	2
0931222Y	CLG	PIERRE-ANDRE HOUEL 1	ROMAINVILLE	1	0941224V	CLG	FRANCOIS RABELAIS 1	VITRY SUR SEINE	1
0931224A	CLG	PABLO NERUDA 1	PIERREFITTE SUR SEINE	1	0941299B	CLG	PAUL VAILLANT-COUTURIER	CHAMPIGNY SUR MARNE	1
0931225B	CLG	JOLIOT CURIE 1	STAINS	1	0941351H	CLG	LOUIS ISSAURAT 1	CRETEIL	1
0931226C	CLG	PABLO NERUDA 1	STAINS	1	0941353K	CLG	LA CERISAIE 1	CHARENTON LE PONT	1
0931227D	CLG	PASTEUR 2	VILLEMOMBLE	2	0941601E	CLG	ROMAIN ROLLAND 1	IVRY SUR SEINE	1
0931230G	CLG	ELSA TRIOLET 1	ST DENIS	1	0941603G	CLG	JANUSZ KORCZAK 1	LIMEIL BREVANNES	1
0931231H	CLG	PIERRE DE GEYTER 2	ST DENIS	2	0941781A	CLG	HENRI WALLON 2	IVRY SUR SEINE	2
0931377S	CLG	JORISSEN 2	DRANCY	2	0941951K	LYC	MARY DORMOY 1	CHAMPIGNY SUR MARNE	1
0931379U	CLG	PABLO NERUDA 1	AULNAY SOUS BOIS	1	0941974K	LYC	ROBERT SCHUMAN 1	CHARENTON LE PONT	1
0931382X	CLG	EUGENE CARRIERE 1	IVRY SUR MARNE	1	0942269F	LYC	PAULINE ROLAND 1	CHEVILLY LARUE	1

POSTES vacants pour l'intra 2020

Code RNE	Établissement	Adresse	Informations	Nombres de postes vacants			
0772413E	CLG ANNE FRANK	14 BOULEVARD DES GENETS BUSSY ST GEORGES		1			
0772332S	LYC SONIA DELAUNAY	1 RUE DU LYCEE CESSON		1			
0770920G	LYC LA FAYETTE	PLACE DES CELESTINS CHAMPAGNE SUR SEINE		1			
0770013W	CLG CAMILLE COROT	51 AVENUE DELAMBRE CHELLES		1			
0771471F	CLG PIERRE WECZERKA	25 RUE LOUIS ETERLET CHELLES		1			
0772396L	CLG MARIA CALLAS	92 RUE CHARLES VAN WYNGENE COUNTRY		1			
0771667U	CLG MON PLAISIR	6 RUE DE LA CHAPELLE CRECY LA CHAPELLE		1			
0771364P	SEP DU LYCEE JOLIOT CURIE	168 RUE FREDERIC JOLIOT CURIE DAMMARIE LES LYS		1			
0770927P	LYC INTERNATIONAL FRANCOIS 1ER	11 RUE VICTOR HUGO FONTAINEBLEAU		1			
0771992X	CLG LA MAILLIERE	2 PLACE MARCEL PAGNOL - LOGNES	section sportive Canoë kayak	1			
0770930T	LYC HENRI MOISSAN	20 COURS DE VERDUN MEAUX		1			
0770931U	LYC PIERRE DE COUBERTIN	CHAUSSÉE DE PARIS MEAUX		4			
0771029A	CLG HENRI DUNANT	67 AVENUE HENRI DUNANT MEAUX	Établissement REP+	1			
0771420A	CLG BEAUMARCHAIS	23 RUE BEAUMARCHAIS MEAUX	Établissement REP	1			
0770934X	LYC LEONARD DE VINCI	2 BIS RUE EDOUARD BRANLY MELUN		1			
0771331D	CLG PAUL LANGEVIN	RUE PAUL LANGEVIN MTRY MORY		1			
0770938B	LYC ANDRE MALRAUX	AVENUE DU LYCEE MONTEREAU FAULT YONNE		1			
0771567K	CLG PAUL ELUARD	4 RUE HENRI BARBUSSE MONTEREAU FAULT YONNE	Établissement REP	1			
0771761W	CLG ANDRE MALRAUX	AVENUE DU LYCEE MONTEREAU FAULT YONNE	Établissement REP+	1			
0771620T	CLG NICOLAS FOUQUET	PLACE NICOLAS FOUQUET MORMANT		1			
0772126T	CLG ROBERT BURON	PLAINE DES DIX HUIT SOUS NANDY		1			
0770040A	CLG RENE BARTHELEMY	12 MAIL COUPERIN NANGIS		1			
0771940R	LYC GERARD DE NERVAL	89 COURS DES ROCHES-NOISIEL NOISIEL	fusion d'établissement - mesure de carte scolaire	4			
0771175J	CLG CONDORCET	3 RUE DES TILLEULS PONTAULT COMBAULT	section sportive badminton	1			
0771763Y	LYC CHARLES LE CHAUVÉ	4 RUE J. BODIN DE BOISMORTIER ROISSY EN BRIE		1			
0771517F	CLG FRANCOIS VILLON	RUE EMILE FILEE ST FARGEAU PONTIERRY		1			
0772188K	LYC PIERRE MENDES-FRANCE	11 AVENUE DE L'EUROPE SAVIGNY LE TEMPLE		1			
0772274D	CLG LA GRANGE DU BOIS	2 AVENUE VICTOR SCHOELCHER SAVIGNY LE TEMPLE		1			
0772737G	LYC INTERNAT D'EXCELLENCE SOURDUN	100 RUE DE PARIS SOURDUN	FORMATION PARTICULIERE	1			
0771617P	SEP DU LYCEE CLEMENT ADER	76 RUE GEORGES CLEMENCEAU TOURNAN EN BRIE		1			
0771365R	CLG JEAN VILAR	RUE DU CLOS DU LOUVRE VERT ST DENIS		2			
0931737H	SEP LYCEE ALEMBERT	7 RUE DU COMMANDANT L'HERMINIER AUBERVILLIERS	Établissement PLV- Section sportive Football	1			
0932694Y	CLG GISELE HALIMI	45 RUE SADI CARNOT AUBERVILLIERS	Établissement REP+	1			
0932694Y	CLG GISELE HALIMI	45 RUE SADI CARNOT AUBERVILLIERS	Innovation Pédagogique, didactique - Etab expérimental	1			
0930833A	LYC JEAN ZAY	AVENUE DU MARECHAL JUIN AULNAY SOUS BOIS	Établissement REP+	1			
0930859D	CLG GERARD PHILIPPE	1 AVENUE DU MARECHAL JUIN AULNAY SOUS BOIS	Établissement PLV	2			
0931434D	CLG CLAUDE DEBUSSY	2 RUE CLAUDE DEBUSSY AULNAY SOUS BOIS	Établissement REP+ et PLV	1			
0931204D	CLG MARCEL CACHIN	4 RUE MARCEL CACHIN LE BLANC MESNIL	Établissement REP et PLV	1			
0931148T	CLG GEORGES POLITZER	11 RUE GEORGES POLITZER LA COURNEUVE	Établissement REP+ et PLV - CHAIRE A COMPLEMENT DE SERVICE	1			
0930893R	CLG ROGER MARTIN DU GARD	7 RUE DES SOLIVATS EPINAY SUR SEINE			Établissement REP+ et PLV		1
0931207G	CLG EVARISTE GALOIS	12 RUE DES BEATUS EPINAY SUR SEINE			Établissement REP et PLV - CHAIRE A COMPLEMENT DE SERVICE		1
0931735F	LP LOUISE MICHEL	12 RUE JEAN-BAPTISTE CLEMENT EPINAY SUR SEINE			Établissement PLV		1
0930898W	CLG MADAME DE SEVIGNE	8 BIS AVENUE LEON BRY GAGNY					1
0931272C	LYC GUSTAVE EIFFEL	16 CHEMIN DE LA RENARDIERE GAGNY					1
0931382X	CLG EUGENE CARRIERE	7 RUE ERNEST PECHEUX GOURNAY SUR MARNE					1
0931546A	CLG JEAN JAURES	41 AVENUE JEAN JAURES MONTFERMEIL			Établissement REP et PLV		1
0932725G	CLG FRANÇOISE HÉRITIER	73 AVENUE DE BOBIGNY NOISY LE SEC					1
0930830X	LYC ALBERT SCHWEITZER	11 ALLEE VALERE LEFEBVRE LE RAINCY					1
0930832Z	SEP LYCEE RENE CASSIN	16 ALLEE DES BOSQUETS LE RAINCY					1
0930137U	SEP LYCEE LIBERTE	27 A RUE DE LA LIBERTE ROMAINVILLE			Établissement PLV		1
0930586G	CLG ALBERT CAMUS	22 RUE JEAN ALLEMANE ROSNY SOUS BOIS			Établissement PLV		2
0930865K	CLG JEAN LURCAT	22 RUE D'ALEMBERT ST DENIS			Établissement REP+ et PLV		1
0931490P	CLG LA COURTILLE	12 RUE JACQUES VACHE ST DENIS			Établissement REP+ et PLV		1
0931143M	CLG JEAN JAURES	9 PLACE JEAN JAURES ST OUEN			Établissement REP et PLV - Section sportive Football		1
0931144N	CLG MICHELET	145 RUE DU DOCTEUR BAUER ST OUEN			Établissement PLV		1
0932048W	LYC BLAISE CENDRARS	12 AVENUE LEON JOUHAUX SEVRAN			Établissement REP et PLV		1
0932262D	CLG DE LA PLEIADE	2 AVENUE RONSARD SEVRAN			Établissement REP et PLV		1
0941021Z	CLG PAUL LANGEVIN	4 RUE DE LIEGE ALFORTVILLE			Établissement REP et PLV		1
0941971G	CLG DULCIE SEPTEMBER	1 MAIL GASTON DOISELET ARCUEIL			Poste a complement de service		1
0940612E	CLG ALMEDEE DUMOIS	18 RUE DE SUCY BOISSY ST LEGER					1
0941014S	CLG HENRI CAHN	26 BOULEVARD DU GENERAL GALLIENI BRY SUR MARNE					1
0940786U	CLG LUCIE AUBRAC	20 BOULEVARD JULES GUES DE CHAMPIGNY SUR MARNE			Établissement REP et PLV		1
0941353K	CLG LA CERISAIE	19 RUE DE LA CERISAIE CHARENTON LE PONT					1
0941470M	LYC SAMUEL DE CHAMPLAIN	61 RUE DES BORDES CHENNEVIÈRES SUR MARNE			Établissement PLV		4
0941301D	LYC FREDERIC MISTRAL	7 RUE FREDERIC MISTRAL FRESNES					2
0941099J	CLG ROSA PARKS	22 RUE D'ARCUEIL GENTILLY			Établissement REP		1
0940551N	CLG EUGENE CHEVREUL	137 BOULEVARD P VAILLANT COUTURI L HAY LES ROSES			Établissement REP		1
0940038F	CLG JEAN CHARCOT	PLACE DU 8 MAI 1945 JOINVILLE LE PONT			Pédagogie différenciée - élèves intellectuellement précoces		1
0941091A	CLG WATTEAU	58 RUE THEODORE HONORE NOGENT SUR MARNE			Poste a complement de service		1
0940138P	LP ARMAND GUILLAUMIN	RUE PIERRE CORNEILLE ORLY			Établissement PLV		1
0941044Z	CLG ROBERT DESNOS	14 RUE DOCTEUR CALMETTE ORLY			Établissement REP+ et PLV		1
0941221S	CLG ALBERT CAMUS	4 AVENUE ALBERT CAMUS LE PLESSIS TREVISE					1
0940024R	CLG ECOLE DECROLY	49 AVENUE DAUMESNIL ST MANDE			Éleve intellectuellement précoces - maîtrise pédagogie différenciée et prise en charge difficulté scolaire Formation ASH bienvenue		1
0940748C	CLG DU PARC	5 ALLEE DU PARC SUCY EN BRIE					1
0941103N	CLG JEAN MACE	13 AVENUE LEBLANC BARBEDIENNE VILLENEUVE LE ROI					1
0941602F	CLG GEORGES BRASSENS	12 BIS AVENUE LE FOLL VILLENEUVE LE ROI			Établissement REP		1
0942434K	CLG JOSETTE ET MAURICE AUDIN	31 RUE BERTHIE ALBRECHT VITRY SUR SEINE					1

POSTES SPEA pour 2020

Code	Etablissement	Colonne1	Informations
0770002J	CLG DENECOURT	670 ALLEE DE BARBEAU BOIS LE ROI	FORMATION PARTICULIERE
0770010T	CLG PIERRE ROUX	PLACE DE L'EUROPE CHATEAU LANDON	section sportive Gymnastique
0770014X	CLG PARC DES TOURELLES	ALLEE ANDRE BENOIST CLAYE SOULLY	section sportive danse
0770635X	CURE FONDATION POIDATZ	1 RUE ELLEN POIDATZ ST FARGEAU PONTHERY	ETAB. ACCUEILLANT ENF.MALADES/HANDICAPES
0770918E	LYC URUGUAY FRANCE	1 AVENUE DES MARRONNIERS AVON	section sportive Handball
0770926N	LYC FRANCOIS COUPERIN	ROUTE HURTAULT FONTAINEBLEAU	FORMATION PARTICULIERE
0770928R	CLG INTERNATIONAL	48 RUE GUERIN FONTAINEBLEAU	section sportive course d'orientation
0770930T	LYC HENRI MOISSAN	20 COURS DE VERDUN MEAUX	FORMATION PARTICULIERE
0770942F	LYC THIBAUT DE CHAMPAGNE	3 RUE DU COLLEGE PROVINS	FORMATION PARTICULIERE
0770943G	LP BENJAMIN FRANKLIN	RUE DE LA FORET - LA ROCHETTE LA ROCHETTE	FORMATION PARTICULIERE
0770946K	CURE CENTRE DU JARD	RUE DES CLOSEAUX VOISENON	ETAB. ACCUEILLANT ENF.MALADES/HANDICAPES
0771029A	CLG HENRI DUNANT	67 AVENUE HENRI DUNANT MEAUX	Section sportive football - Etablissement REP+
0771125E	CURE CENTRE MEDICAL PEDAGOGIQUE ADO	19 RUE DU DOCTEUR LARDANCHET NEUFMOUTIERS EN BRE	ETABLISSEMENTS DE SOINS CURE POST-CURE
0771172F	CLG ALBERT CAMUS	RUE ALBERT CAMUS MEAUX	section sportive Athlétisme - Etablissement REP+
0771175J	CLG CONDORCET	3 RUE DES TILLEULS PONTAULT COMBAULT	section sportive badminton
0771178M	CLG LA MARE AUX CHAMPS	293 RUE DE LA MARE AUX CHAMPS VAUX LE PENIL	section sportive GRS
0771333F	CLG GERARD PHILPE	2 CHEMIN DES PETITS MARAIS VILLEPARISIS	section sportive badminton
0771334G	CLG GERARD PHILPE	7 ALLEE DE LA BRECHE AUX LOUPS OZOIR LA FERRIERE	FORMATION PARTICULIERE
0771339M	CLG PIERRE BROSSOLETTE	AVENUE PIERRE BROSSOLETTE MELUN	section sportive Football - Etablissement REP
0771420A	CLG BEAUMARCHAIS	23 RUE BEAUMARCHAIS MEAUX	FORMATION PARTICULIERE - Etablissement REP
0771422C	CLG DE LA VALLEE	87 RUE DU VIEUX RU AVON	section sportive GOLF
0771959L	CLG LES CITES UNIES	88 RUE DU BOIS L'EVESQUE COMBS LA VILLE	section sportive gymnastique
0771991W	CLG LOUIS ARAGON	ALLEE DE LA CARAVELLE TORCY	section sportive handball
0771992X	CLG LA MAILLIERE	2 PLACE MARCEL PAGNOL - LOGNES	section sportive Canoë kayak
0772056S	CLG JEAN DE LA FONTAINE	260 RUE DU PRE RIGOT LE MEE SUR SEINE	FORMATION PARTICULIERE - Etablissement REP
0772127U	LYC GALILEE	AVENUE ANDRE MALRAUX COMBS LA VILLE	FORMATION PARTICULIERE
0772190M	CLG DE L'EUROPE	AVENUE DE L'EUROPE DAMMARTIN EN GOELE	section sportive judo
0772274D	CLG LA GRANGE DU BOIS	2 AVENUE VICTOR SCHOELCHER SAVIGNY LE TEMPLE	section sportive natation ou athlétisme
0772331R	CLG MONTHEY	29 RUE MONTHEY PONTAULT COMBAULT	section sportive handball
0772429X	CLG DE LA PYRAMIDE	2 AVENUE DES PLATANES LIEUSANT	ETAB. ACCUEILLANT ENF.MALADES/HANDICAPES - CAPPEI ou CAPA SH
0772481D	CLG MARIE CURIE	6 RUE JACQUES BEURDELEY PROVINS	section sportive Football - Etablissement REP
0772482E	CLG VICTOR SCHOELCHER	26 AVENUE JEAN MOULIN TORCY	FORMATION PARTICULIERE
0772588V	CLG CLAUDE MONET	3 BOULEVARD DES CENTS ARPENTS BUSSY ST GEORGES	FORMATION PARTICULIERE
0772737G	LYC INTERNAT D'EXCELLENCE SOURDUN	100 RUE DE PARIS SOURDUN	FORMATION PARTICULIERE
0772867Y	CLG COLONEL ARNAUD BELTRAME	72 ROUTE D'HERICY VULAINES SUR SEINE	section sportive "Section olympique", spécialité lutte/sports de combat, lutte gréco-romaine
0930075B	IMP IMP APAJH HANDICAPES MOTEURS	15 AVENUE DE VERDUN BONDY	ETAB. ACCUEILLANT ENF.MALADES/HANDICAPES
0930593P	CLG SAINT EXUPERY	173 RUE VICTOR HUGO ROSNY SOUS BOIS	Section sportive lutte - Etablissement PLV
0930611J	CLG NELSON MANDELA	11 ALLEE DES DROITS DE L'HOMME LE BLANC MESNIL	Section sportive football - Etablissement REP+ et PLV
0930619T	CLG EDOUARD HERRIOT	55 RUE EDOUARD HERRIOT LIVRY GARGAN	Section Sportive Athlétisme
0930865K	CLG JEAN LURCAT	22 RUE D'ALEMBERT ST DENIS	INTERNAT D'EXCELLENCE - Etablissement REP+ et PLV
0930892P	CLG ANATOLE FRANCE	110 RUE ANATOLE FRANCE DRANCY	Section Sportive Football - Etablissement PLV
0931144N	CLG MICHELET	145 RUE DU DOCTEUR BAUER ST OUEN	Section Sportive Football - Etablissement REP+ et PLV
0931147S	CLG BARBARA	19 RUE D'AMENS STAINS	SECTION SPORTIVE BASKET - Etablissement REP+ et PLV
0931149U	CLG PIERRE RONSARD	RUE RONSARD TREMBLAY EN FRANCE	FORMATION PARTICULIERE - Etablissement REP
0931184G	CLG JEAN MOULIN	76 RUE HENRI BARBUSSE AUBERVILLIERS	Section sportive handball - Etablissement REP+ et PLV
0931187K	CLG DIDIER DAURAT	3 RUE DES JARDINS LE BOURGET	SECTION SPORTIVE FOOTBALL
0931190N	CLG EVARISTE GALOIS	12 AVENUE DUMONT D'URVILLE SEVRAN	Section sportive karaté - Etablissement REP+ et PLV
0931194T	CLG REPUBLIQUE	66 RUE LA REPUBLIQUE BOBIGNY	Section Sportive football - Etablissement REP+ et PLV
0931196V	CLG PIERRE SEMARD	85 RUE PIERRE SEMARD BOBIGNY	Section sportive rugby - Etablissement REP+ et PLV
0931211L	CLG MARAIS DE VILLIERS	6 RUE DU MARAIS MONTREUIL	Section sportive Football Section sportive athlétisme - Etablissement REP et PLV
0931214P	CLG CLOS SAINT VINCENT	3 MAIL DU CLOS SAINT VINCENT NOISY LE GRAND	Section Sportive Triathlon - Etablissement PLV
0931216S	CLG JEAN JAURES	3 RUE EDOUARD RENARD PROLONGEE PANTIN	Section sportive rugby - Etablissement REP+ et PLV
0931223Z	CLG GUSTAVE COURBET	17 RUE FRANCOIS MITTERRAND PIERREFITTE SUR SEINE	Section Sportive Football - Etablissement REP+ et PLV
0931231H	CLG PIERRE DE GEYTER	58 BOULEVARD MARCEL SEMBAT ST DENIS	Section Sportive Football - Etablissement REP+ et PLV
0931379U	CLG PABLO NERUDA	4 RUE DU DR FLEMING AULNAY SOUS BOIS	Section sportive rugby - Etablissement REP+ et PLV
0931546A	CLG JEAN JAURES	41 AVENUE JEAN JAURES MONTFERMEIL	Section Sportive Football - Etablissement REP+ et PLV
0931607S	CLG JEAN JAURES	3 RUE EUGENE DELACROIX VILLEPENTE	FORMATION PARTICULIERE - Etablissement REP+ et PLV
0931612X	CLG JEAN ZAY	66 BIS ROUTE D'AULNAY BONDY	Section Sportive Basket - Etablissement REP+ et PLV
0931707A	CLG PABLO PICASSO	59 RUE DU LAVOIR MONTFERMEIL	Section sportive rugby - Etablissement REP+ et PLV
0931737H	SEP LYCEE ALEMBERT	7 RUE DU COMMANDEANT L'HERMINIER AUBERVILLIERS	Section sportive Football - Etablissement PLV
0932031C	LYC CHARLES DE GAULLE	102 RUE LAVOISIER ROSNY SOUS BOIS	ARTS OPT.DANSE - Etablissement PLV
0932281C	CLG JOSEPHINE BAKER	12 RUE MARITON ST OUEN	SECTION SPORTIVE NATATION - Etablissement REP+ et PLV
0932577W	LYC GERMAINE TILLION	48 BIS RUE ANZAN CAVILLON LE BOURGET	FORMATION PARTICULIERE
0932638M	LYC INTERNATIONAL	1 PROMENADE MARCO POLO NOISY LE GRAND	RESSOURCE EN N.T.I.C.
0932694Y	CLG GISELE HALMI	45 RUE SADI CARNOT AUBERVILLIERS	Innovation Pédagogique, didactique - Etab expérimental - Etablissement REP+
0940012C	CLG JULES FERRY	8 BIS AVENUE BIZET JOINVILLE LE PONT	FORMATION PARTICULIERE
0940024R	CLG ECOLE DECROLY	49 AVENUE DAUMESNIL ST MANDE	Eleve intellectuellement precoces - maitrise pedagogie différenciée et prise en charge difficulté scolaire Formation ASH bienvenue
0940038F	CLG JEAN CHARCOT	PLACE DU 8 MAI 1945 JOINVILLE LE PONT	Pedagogie différenciée - élèves intellectuellement precoces
0940171A	EREA STENDHAL	6 RUE DESIRE DAUTIER BONNEUIL SUR MARNE	ETABLISSEMENT EREA - Etablissement PLV
0940272K	IMP FONDATION VALLEE	7 RUE BENSERADE GENTILLY	ETABLISSEMENTS DE SOINS CURE POST-CURE
0940319L	EREA NOGENT	3 AVENUE DE JOINVILLE NOGENT SUR MARNE	ETABLISSEMENT EREA
0940748C	CLG DU PARC	5 ALLEE DU PARC SUCY EN BRIE	Section sportive rugby
0940792A	CLG JULES FERRY	46 RUE HENRI JANIN VILLENEUVE ST GEORGES	Section sportive rugby - Etablissement REP+ et PLV
0940909C	IMP INR.EC.PUBLISEIGT SPECIALISE	14 RUE DU VAL D'OSNE ST MAURICE	ETAB. ACCUEILLANT ENF.MALADES/HANDICAPES
0941029H	CLG JULES VALLES	47 RUE BALZAC VITRY SUR SEINE	Section sportive rugby - Etablissement REP+ et PLV
0941090Z	CLG VICTOR DURUY	3 RUE MOLERE FONTENAY SOUS BOIS	Section sportive tennis de table
0941093C	CLG CAMILLE PISSARRO	AVENUE PIERRE SEMBAT AULNAY DES FOSSÉS	Section sportive handball
0941410X	CLG JEAN MOULIN	1 AVENUE DES BORDES LA QUEUE EN BRIE	Section sportive lutte
0941413A	LYC LEON BLUM	1 RUE DE LA REPUBLIQUE CRETEIL	ARTS OPT.DANSE - Etablissement PLV
0941781A	CLG HENRI WALLON	3 PLACE DANTON MRY SUR SEINE	FORMATION PARTICULIERE - Etablissement REP+ et PLV

POSTES CACHÉS POUR L'INTRA 2019

- Les départs en MAD Polynésie
- Les postes des TZR en AFA
- Les berceaux stagiaires non conservés
- Les départs à la retraite
- Les postes en ZR ouverts ou libérés

FICHE À RENDRE À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE

MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE 2020

IMPORTANT
Académie d'exercice à la rentrée 2020

Discipline : _____ Option postulée : _____

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire (en CAPITALES) : _____ Sexe H ou F _____ Date de naissance : _____

Prénoms : _____ Nom de naissance : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Commune : _____

N° de téléphone personnel : _____ Courriel : _____

N° de téléphone portable : _____ N° de carte syndicale (pour les syndiqués) : _____

Vous avez déposé un dossier « handicap » (Nous faire parvenir le double de votre dossier)

Faites-vous des demandes de mutation sur postes spécifiques académiques? Oui Non

Précisez (n° vœu et caractéristique du poste) : _____

Situation administrative actuelle : – Titulaire – Stagiaire : si ex-titulaire si ex-non-titulaire (contractuel, AED...) exerçant : en formation continue dans l'enseignement supérieur

Catégorie (entourez la vôtre) : Agrégé(e) Certifié(e) P. EPS PLP A.E. C.E. CPE Psy-ÉN EDA Psy-ÉN EDO

Cochez le n° (1 à 6) correspondant à votre situation :

- 1** Vous êtes titulaire affecté à titre définitif affecté à titre provisoire en établissement en zone de remplacement Date de nomination sur ce poste : _____
- 2** Vous êtes stagiaire 2019-2020 ex-fonctionnaire E.N. (enseignement, éducation, orientation) Ancienne affectation : _____ Date d'affectation dans l'ancien poste : _____
- 3** Vous êtes stagiaire 2019-2020 ex-fonctionnaire hors E.N. (enseignement, éducation, orientation) Ancienne affectation : _____ Dépt : _____

Établissement (ou ZR) d'affectation actuelle (nom + commune) : _____

Établissement d'exercice : _____

Établissement rattachement : _____

Vous avez été ou êtes victime d'une mesure de carte scolaire

Année : _____ Ancien poste : _____

Date d'affectation dans ce poste : _____

Demande liée à la situation familiale : Rapprochement de conjoint Autorité parentale conjointe Parent isolé Simultanée entre conjoints : Nom et discipline de la personne concernée : _____ Simultanée de non-conjoints : Nom et discipline de la personne concernée : _____

Vous êtes : marié pacsé concubin avec enfant(s)

Profession et/ou discipline du conjoint : _____ Date du mariage / PACS : _____

Département de travail du conjoint : _____ Depuis le : _____ Lieu de résidence personnelle : _____

RC : au 01/09/2020 Nombre d'année(s) de séparation : _____ Nombre d'enfant(s) de moins de 18 ans : _____

Disponibilité pour suivre conjoint ou congé parental : OUI NON

IMPORTANT : AUTORISATION CNIL ET MANDATEMENT
En signant, j'accepte de fournir au Syndicat national de la FSU dont je relève, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande à ce syndicat de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus de ce syndicat par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir nos chartes RGPD pour le SNES-FSU : www.snes.edu/RGPD.html, pour le SNEP-FSU : www.snepsu.net/central/edito/CharteRGPD.php. Je mandate le représentant désigné par ce Syndicat national de la FSU pour suivre ma situation individuelle dans les opérations de gestion (mutation, affectation, carrière...) qui me concernent. Cette autorisation et ce mandat sont révoqués par moi-même en m'adressant au SNES-FSU, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 / SNEP, 76, rue des Rondreaux, 75020 Paris / SNUIEP, 38, rue Eugène Oudiné, 75013 Paris / SNUIPP, 12, rue Cabanis, 75014 Paris ou à ma section académique.

Date : _____ Signature : _____

TRÈS IMPORTANT

Envoyez au plus vite cette fiche au syndicat de la FSU dont vous relevez (SNES, SNEP, SNUIEP) de l'académie dans laquelle vous participez à la phase intra. N'oubliez pas, après la fermeture du serveur, d'envoyer aussi une copie de l'intégralité de la « confirmation de demande de mutation » ainsi que toutes les pièces justificatives pour que nous puissions vous conseiller et vous accompagner dans votre demande.

	Barème intra-académique	Ne rien inscrire
Partie commune du barème	<input type="checkbox"/> Échelon acquis au 31/08/2019 Classe normale : échelon ou par reclassement au 1/09/2019 Hors-classe : échelon Classe except. : échelon <input type="checkbox"/> Nombre d'années de stabilité dans le poste au 31/08/2020 : <input type="checkbox"/> Nombre d'années en tant que TZR au 31/08/2020 :	
Partie liée à la situation individuelle ou administrative	<input type="checkbox"/> Affectation dans un établissement classé REP, REP+ ou relevant de la politique de la ville : <input type="checkbox"/> 5 ans et plus <input type="checkbox"/> Affectation ou pas en Éducation prioritaire mais lycée précédemment APV , ancienneté de poste au 31/08/2015 : <input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans <input type="checkbox"/> 4 ans <input type="checkbox"/> 5 ou 6 ans <input type="checkbox"/> 7 ans <input type="checkbox"/> 8 ans et plus <input type="checkbox"/> Sportif de haut niveau : nombre d'années d'ATP : <input type="checkbox"/> Stagiaire (ex-contractuel enseignant 1 ^{er} ou 2 ^{ème} degré, CPE, Psy-ÉN, ex-MA garanti d'emploi, ex-EAP, ex-AED et ex-AESH, ex-contractuel en CFA) ayant bénéficié de la bonification 150/165/180 à l'inter : <input type="checkbox"/> Stagiaire 2019-2020 ou 2018-2019 ou 2017-2018 (n'ayant pas bénéficié de la bonification d'ex-contractuel) • ayant choisi de bénéficier de la bonification : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Stabilisation des TZR <input type="checkbox"/> Agrégé sur vœux « Lycée » <input type="checkbox"/> Autres cas, précisez :	
Bonifications liées à la situation familiale (RC, APC, PI, mutations simultanées)	<input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints <input type="checkbox"/> Autorité parentale conjointe <input type="checkbox"/> Mutation simultanée de conjoints <input type="checkbox"/> Parent isolé <input type="checkbox"/> Mutation simultanée de non-conjoints	• Nombre d'enfant(s) à charge : • Nombre d'année(s) de séparation au 1/09/2020 :
Priorités	Dossier handicap <input type="checkbox"/> Reconnaissance travailleur handicapé : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> 1 ^{er} demande après reconversion <input type="checkbox"/> Ex-fonctionnaire <input type="checkbox"/> Réintégration <input type="checkbox"/> Dans ces trois derniers cas, indiquez le poste occupé précédemment :	